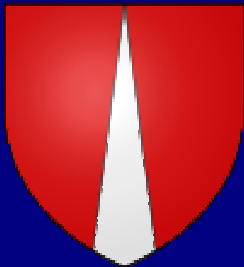


# L'organisation de manifestations sur le territoire de la commune

Mende - 29 juin 2013

## Le Festi'val d'Olt

- Commune du Bleymard -



Claude BERGOUNHE

*Maire*

### Le Bleymard, 367 habitants

situé dans la vallée du Lot, sur la RD 901, à 20 km à l'est de Mende,

encadré par le Mont Lozère au sud et la montagne du Goulet au nord

- Station de ski Bleymard – Mont Lozère
- Village de patrimoine historique et naturel
- **Manifestations:** Festi'val d'Olt, Feu d'artifice du 13 juillet, Bleymard en fête (le 15 août, organisé par l'association Rudeboy Crew et l'ensemble des associations du village)



## **Le Festi'Val d'Olt**

### **festival des arts de la rue et des musiques actuelles**

- Organisé par l'association Rudeboy Crew
- 2013: 10<sup>ème</sup> édition du festival
- Programme sur 4 jours (WE de l'ascension)
- Animations variées de 13h à 3h du matin
- Spectacles dans les rues et sous chapiteau
- Jusqu'à 5500 festivaliers
- Public : tous âges, venant de France entière
- Campings et hébergements aménagés pour les festivaliers



## Les enjeux de sécurité liés au Festi'val d'Olt :

- consommation alcool et autres drogues
- risques routiers (conduite avec alcool et drogue)
- sécurité matériel et sécurité incendie
- violence, dégradations et débordements divers
- public "non désiré"
- nuisances



# Le Festi'val d'Olt

## Enjeux



## **PARTENARIAT entre Mairie et Organisateur**

- responsabilité de l'organisateur : sécurité, prévention
- convention d'occupation de locaux et terrains
- diverses dispositions réglementaires (arrêtés)
- implication des élus et des services techniques
- équilibre entre **CONFIANCE** et **EXIGENCE**
- suivi et bilans >> améliorations au fil du temps

## **Responsabilité de l'élu et des organisateurs**

### **➤ dans la préparation:**

**Bilan année précédente**

**Délibération mise à disposition locaux et terrains**

**Arrêtés: stationnement, circulation, débits de boisson**

### **➤ dans les dispositifs de sécurité et de contrôle:**

**Dossier de sécurité à la charge de l'organisateur**

**Visites des organismes de contrôle: moyens de secours, installations électriques, sécurité chapiteau**

**Commission de sécurité**

**Répression acceptée si couplée à prévention**

## Responsabilité de l'élu et des organisateurs (suite)

### ➤ dans les actions de prévention pendant la fête:

Centre de secours à proximité (SDIS)

Dispositif de prévention: le stand "Kollek'teuf"

➤ emplacement stratégique, 2 à 3 personnes formées, espace d'échange et de prévention (notamment éthylotests)

Facilité d'hébergement sur place (cf. risques routiers): gîtes, campings, village vacances...

Fermeture effective et arrêt vente alcool à 3h

Encadrement par l'association organisatrice (140 bénévoles)

### ➤ dans les choix : festival éco-responsable

Gobelets consignés, outils de communication issus de forêts gérées durablement, toilettes sèches, tri-sélectif, covoiturage.



## Bilan - évaluation :

- **bilan financier et organisationnel réalisé en juin**
- **commerçants locaux satisfaits**
- **améliorations constatées:**
  - qualité des programmes et des musiques
  - qualité du public (moins de public à risque)
  - absence de dégradations depuis 3 ans
- **nuisances contenues**
- **cohabitation résidents et festivaliers encourageante**
- **accroissement de la fréquentation**
- **valorisation du Bleymard**

## Coût pour la commune :

- subvention association : 1800 €
- mise à disposition de gîtes : 3000 €
- entretien locaux mis à disposition : 500 €
- non compris prêt de matériel et implication du personnel communal

## **Les axes d'amélioration :**

- **Le foncier : manque d'espace (utilisation du stade)**
- **Le stationnement**

**Merci de votre attention**

